



# MAJUSCULES

Lausanne, le 22 août 2005

## A chacun des membres de la SPV

Chère Collègue, Cher Collègue,

Comme indiqué dans *MAJUSCULES*, numéro 54, de juillet dernier, le Comité cantonal et la Conférence des présidents de la SPV désirent **saisir l'occasion d'une (relative) accalmie sur le front syndical pour prendre le pouls et la température des membres de notre société.**

A cet effet, il a été décidé d'agir en deux temps :

- Le **questionnaire** que vous recevez aujourd'hui en constitue le premier. Il doit permettre de procéder à une large consultation des membres de la SPV sur quelques thèmes prospectifs.
- Les réponses au questionnaire fonderont les échanges qui auront lieu lors du deuxième temps de cette action, **les rencontres décentralisées** de cet automne et hiver prochain, dont les dates et lieux figurent au verso, **auxquelles vous êtes toutes et tous conviés.**

Il va sans dire que plus le taux de réponse au questionnaire sera élevé, meilleure en sera la richesse de l'analyse. De la même manière, une large participation aux rencontres permettra un débat le plus éclairant possible.

C'est pourquoi le Comité cantonal vous invite à faire le meilleur accueil possible à cette démarche.

Le Comité, par avance, vous remercie de cet engagement et vous transmet, Chère Collègue, Cher Collègue, ses bonnes salutations.

Jean-Marc Haller  
Secrétaire général

Jacques Daniélou  
Président

Lettres de la Société pédagogique vaudoise  
Allinges 2, 1006 Lausanne, tel. 021/617 65 59  
www.spv-vd.ch secretariat@spv-vd.ch

J.A.B  
1006 Lausanne

Retour à : SPV,  
ch. Allinges 2, 1006 Lausanne  
paraît 4 à 6 x l'an

**Délai de réponse au questionnaire**  
*(via l'enveloppe-réponse fournie en annexe de ce courrier)*  
**20 septembre 2005**

## Nouvelles adresses courriels à la SPV

Questions générales, adhésions/démissions - cotisations : [secretariat@spv-vd.ch](mailto:secretariat@spv-vd.ch)

Questions contractuelles, juridiques, relations avec l'employeur, situations conflictuelles, maladie, santé, FdS, CPEV, autres auprès du Secrétaire général SPV, Jean-Marc Haller  
[sg@spv-vd.ch](mailto:sg@spv-vd.ch)

Questions pédagogiques, politique de l'Ecole, politique générale de la SPV, relations avec les médias, SER, autres auprès du Président du Comité cantonal SPV, Jacques Daniélou  
[president@spv-vd.ch](mailto:president@spv-vd.ch)

## Rencontres décentralisées de la SPV

Les débats ont lieu de 17 à 19 heures aux dates et lieux suivants

- RENENS** *jeudi 29 septembre*  
à l'établissement secondaire, salle polyvalente du Collège du Léman
- VALLORBE** *mardi 4 octobre*  
à l'établissement primaire et secondaire, aula du complexe sportif du Simplon
- NYON** *jeudi 27 octobre*  
à l'établissement primaire, Ecole des Tattes d'Oie, rte des Tattes d'Oie 97
- PAYERNE** *jeudi 17 novembre*  
à l'établissement secondaire, auditoire du Collège de Derrière la Tour
- AIGLE** *jeudi 24 novembre*  
à l'établissement primaire et secondaire, salle de musique de "l'Ancien Collège"
- PULLY** *jeudi 8 décembre*  
à l'établissement primaire, salle de projection du Collège Arnold-Reymond
- YVERDON** *mardi 13 décembre*  
salle non confirmée, informations dans le prochain Majuscules
- MORGES** *jeudi 19 janvier 06*  
salle non confirmée, informations dans le prochain Majuscules
- VEVEY** *jeudi 26 janvier 06*  
à l'établissement primaire, salle de musique, Collège de la Veveysse, rue du Torrent 27

D'autres rencontres peuvent être organisées, à la demande des associations ou groupes locaux, et selon les disponibilités du Comité. Demande à adresser par courriel : [sg@spv-vd.ch](mailto:sg@spv-vd.ch) ou par Tél : 021 617 65 59

## Jeudi 15 septembre

### Action suisse de défense des Services publics

La SPV sera présente à St-François Lausanne (stand) dès 11 heures 30 et distribuera des tracts dans les gares suivantes dès 17 heures :

**Morges, Nyon, Renens, Lausanne, Yverdon, Vevey**

Participez à cette action en vous annonçant au secrétariat SPV jusqu'au lundi 12 sept.

## Les membres SPV recrutent de nouveaux membres !

2 bulletins d'adhésion ont été joints à cet envoi, vous pouvez ainsi encourager des collègues à rejoindre nos rangs. Le comité cantonal et les permanents de la SPV n'ont plus l'occasion de parler aux étudiants qui sortent de la HEP, comme cela était le cas dans les Ecoles normales.

**C'est donc par votre intermédiaire que les nouveaux enseignants peuvent connaître la SPV.**

N'hésitez pas à les encourager à visiter le site [spv-vd.ch](http://spv-vd.ch) et à téléphoner au 021 617 65 59, pour recevoir de plus amples informations écrites.



## Questionnaire destiné aux membres de la Société pédagogique vaudoise

Afin de préparer et d'orienter nos prochains débats décentralisés, le Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise vous propose de vous prononcer sur un certain nombre de questions prospectives. On trouvera ces dernières en page 2 à 4 de ce présent document.

### Caractéristiques du / de la répondant-e :

*Souligner ce qui convient*

J'enseigne au Cin / CYP 1 / CYP 2 / CYT /  
en VSO / VSG / VSB  
autre (précisez) \_\_\_\_\_

Au taux d'activité de 0-25% / 26-50% / 51-75% / 76-100%

Je pratique depuis 1 à 5 ans / 6 à 10 ans / 11 à 15 ans  
16 à 20 ans / plus de 20 ans

*Compléter*

Brevet (s) obtenus (s) : \_\_\_\_\_

J'enseigne dans l'établissement de \_\_\_\_\_

J'ai les responsabilités particulières suivantes dans mon établissement :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je suis membre de la SPV depuis : \_\_\_\_\_

## Questions posées aux membres de la SPV

**La disparition vraisemblable de la formation de « maître-sse-s secondaires semi-généralistes » interroge la structure du secondaire I.**

**De plus, l'étude PISA indique que les compétences des élèves de 15 ans ne sont pas en lien direct avec la filière qu'ils fréquentent.**

**Enfin, le taux d'enclassement dans les 3 voies du secondaire I diffère de manière forte en fonction des établissements.**

*Dès lors, et au vu des éléments ci-dessus, je serais prêt-e à soutenir...*

	Tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas d'accord du tout
Le regroupement des actuelles voies du secondaire dans une <b>filière unique</b>	_____	_____	_____	_____
- avec des groupes de besoins	_____	_____	_____	_____
- avec des options spécifiques	_____	_____	_____	_____
- avec plus d'un intervenant simultané dans la classe	_____	_____	_____	_____

Commentaires :

---

---

---

---

**Chaque redoublement au primaire coûte 9'000 francs par année. Au secondaire, c'est 14'000 francs !**

*Dès lors, je pense qu'il serait plus utile de restreindre au maximum le nombre de redoublements et de réinjecter les sommes épargnées au profit de mesures de soutien plus ciblées.*

Tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas d'accord du tout
_____	_____	_____	_____

**En Suisse romande, la formation en HEP offre un brevet de généraliste -2 à + 6.  
Dès lors les degrés 5-6 (CYT) doivent passer au primaire ...**

Tout à fait d'accord    plutôt d'accord    plutôt pas d'accord    pas d'accord du tout

*A une telle « réforme », je vois les écueils suivants :*

---

---

---

---

**La gestion par «enveloppe pédagogique» conduit à un accroissement du degré d'autonomie de l'établissement scolaire et devrait déboucher sur une gestion « partenariale » de celui-ci.**

Tout à fait d'accord    plutôt d'accord    plutôt pas d'accord    pas d'accord du tout

Jusqu'à ce jour, notre **conférence des maîtres** a été associée de manière significative aux choix d'utilisation de l'enveloppe.

---

---

---

---

Chaque établissement doit être doté d'une « **direction pédagogique** » forte.

---

---

---

---

Un-e **responsable par discipline** doit être obligatoirement désigné dans chaque établissement, y compris au primaire.

---

---

---

---

Un-e **responsable par cycle (par voie au 7-9)** doit être obligatoirement désigné dans chaque établissement.

---

---

---

---

Commentaires :

---

---

---

---

**La Loi sur le Personnel et la Loi scolaire prévoient un *entretien d'appréciation* (évaluation) des enseignant-es.**

Tout à fait d'accord    plutôt d'accord    plutôt pas d'accord    pas d'accord du tout

Comme les autres employé-es de l'Etat, les enseignant-es doivent **rendre compte** de leur travail.

\_\_\_\_\_

Cette évaluation doit être menée par le **directeur de l'établissement.**

\_\_\_\_\_

Cette évaluation doit être menée par une personne déléguée par le **directeur de l'établissement.**

\_\_\_\_\_

Cette évaluation doit être menée par une **personne ou une instance** extérieure à l'établissement.

\_\_\_\_\_

Cette évaluation doit être menée **en équipe et par les pairs** (intervision).

\_\_\_\_\_

Avant toute chose, il convient d'établir un **cahier des charges** des enseignant-es.

\_\_\_\_\_

Commentaires :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Mes autres préoccupations professionnelles actuelles. Les thèmes et sujets que la SPV doit empoigner :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_